

INFOS

Saint-Germain-Laval n° 4/98

N° ISSN 0991-2843

flash



- La rentrée
- La sécurité en bref
- Un double champion de France à l'honneur

- La rentrée des classes 1998/1999 page 3
- La sécurité en bref pages 4 et 5
- E.S.L. Anim' page 6
- A.C.S.G. Groupe folklorique page 6
- Le centre de loisirs Nathalie page 7
- Sport, culture, loisirs... Où ? Quand ? Comment ? pages 8 et 9
- E.S.L. Foot Saint-Germain-Laval page 10
- Noces d'or... page 11
- Double champion de France à l'honneur page 11
- Les rencontres de quartier page 12
- Réunion du Conseil Municipal page 12
- Caisse Départementale d'Aide au Logement page 13
- Brèves page 13
- Remise de médailles le 1^{er} mai page 14
- 13 juillet, Fête Nationale page 14
- FCPE école des Mûriers page 15



En septembre, tous les chemins mènent à la rentrée

Infos Flash Bulletin d'informations municipales.

Directeur de la publication : J.C. Lentès, Maire.

Responsable de la rédaction : P. Legay, J.J. Béguine.

Maquette et conception : C. Legay, C. Passeri

Impression : Compo Grama 01 46 56 14 44.

Rédaction et distribution : Mairie de Saint-Germain-Laval 77130

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL



Gymnastique volontaire adultes



Vous avez envie de bouger, de redécouvrir et de faire travailler tous vos muscles, l'A.C.S.G. vous propose une activité accessible à tous.

Les mouvements sont rythmés par la musique et nous menons le front :

**ENDURANCE
RENFORT MUSCULAIRE
SOUPLESSE**



Venez activer et embellir votre corps avec nous, en vous inscrivant à l'une des deux séries de cours dispensés sous le préau de l'école primaire de courbeton.

**Mercredi et vendredi de 19h à 20h
Lundi et jeudi de 20h30 à 21h30**

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Nous invitons celles et ceux qui hésitent, à essayer, sans engagement de leur part.

**Renseignement auprès de Gérard Dupas,
responsable de la section 01 60 96 15 51.**



La rentrée des classes 1998/1999

Ce sont 350 enfants, répartis dans treize classes, primaires et maternelles, qui viennent de reprendre le chemin des écoles de Saint-Germain-Laval.

Si cette année s'est passée sans gros problèmes, il faut noter que la moyenne par classe se monte à 27 élèves, avec des effectifs à 28 et 29 dans certaines classes. Cela fait beaucoup si l'on considère que de nouvelles arrivées pourraient avoir lieu en cours d'année.

L'Education Nationale n'ayant pas créé de nouveau poste à l'école des Mûriers, on peut déplorer que certains enfants nés en 1995 n'aient pas été scolarisés faute de place. Pour la même raison, les petits de deux ans, restent interdits d'école maternelle malgré les discours ministériels favorables et alors qu'il existe des locaux équipés pour les accueillir.

En parallèle à la rentrée des classes, la garderie et les deux cantines ont rouvert leurs portes avec une fréquentation qui démontre que ces services périscolaires sont utiles et appréciés.

En matière de transport, il est possible que quelques problèmes de mise en route apparaissent. Si c'est le cas, nous nous efforcerons de les régler au mieux et dans les meilleurs délais.

La municipalité attache une grande importance à la qualité de l'accueil des enfants dans les établissements scolaires.

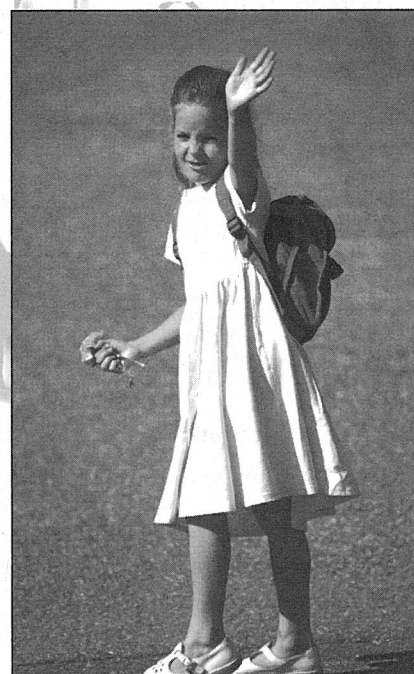
Les moyens qui y sont consacrés sont importants et constants, tant pour les équipements, les fournitures et les manuels scolaires, que pour le financement des classes de découvertes, du transport ou les services pré et postcolaires.

Certes tout n'est pas parfait et il reste des choses à faire, comme le revêtement de la cour des Mûriers ou la poursuite du renouvellement du mobilier de Courbeton, que nous sommes contraints de programmer en fonction des réalités budgétaires de la commune.

Quoi qu'il en soit, nous transmettons, à nos jeunes, tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire qui débute.

Nous rappelons aux parents qu'ils ont un rôle à jouer au sein de l'école, à travers les associations de parents d'élèves et les conseils d'écoles.

Et nous souhaitons bon courage à tous les enseignants et personnels de service.



Le Maire-adjoint,
J.J. BEGUINE

La sécurité en bref

ENFANTS : Attention aux correcteurs

Qui n'utilise pas les correcteurs, ces produits que l'on étale avec un petit pinceau pour corriger par exemple une faute d'orthographe. Les enfants figurent parmi les gros consommateurs. Or, certains correcteurs contiennent des solvants. Il est donc particulièrement conseillé aux parents de vérifier que leurs enfants travaillent avec ceux qui ne comprennent pas ces substances. (INC Hebdo)

LA ROUTE : Les piétons victimes de la route

On parle toujours des automobilistes victimes d'accidents. On parle beaucoup moins des piétons. Or ceux-ci payent un lourd tribut à la route : près de 1 600 tués et 30 000 blessés par an. Notons que 39 % des tués sont des personnes âgées de 65 ans et plus.

LOISIRS : Champignons méfiez-vous des sosies

Cela arrive tous les ans. On les croit bons, on les mange, alors qu'ils sont mauvais et nous rendent plus ou moins malades. Principale raison de ces empoisonnements : on a confondu le rosé-des-prés avec la psalliotte jaunissante, le mousseron avec l'entolome livide, l'amanite rougissante, comestible, avec la tue-mouches qui ne l'est pas.... Avant de partir à la chasse aux champignons dans le sous-bois, approfondissez vos connaissances mycologiques dans les livres, et faites vérifier votre cueillette par votre pharmacien. Sinon, contentez-vous d'acheter coulemelles et pieds-bleus sur les marchés.

ENFANTS : Cantines scolaires désertées

Faute de moyens des milliers d'élèves sautent le repas du midi. Toutes les Académies de France notent une baisse de la fréquentation des restaurants scolaires. Un phénomène d'autant plus alarmant qu'ils frappent d'abord les enfants des familles les plus pauvres. Or, pour ceux-ci, le déjeuner à l'école et parfois le seul vrai repas de la journée. Au cœur du problème : les difficultés financières des parents. De nombreux élèves ne s'inscrivent plus à la cantine de peur de ne pas pouvoir payer les repas. Une réalité qui débouche par endroits sur une véritable situation de malnutrition pour certains adolescents.

ENFANTS : Petit déjeuner, un vrai !

Tartine beurrée vaut mieux qu'estomac vide. Les enfants ayant pris un petit déjeuner ont un niveau d'attention supérieur (rapidité et exactitude des tâches accomplies à ceux qui l'ont sauté). Ce repas permet aussi de diminuer les accidents, assez fréquents en fin de matinée dans les collèges et lycées techniques. L'idéal pour le matin : du pain ou des céréales, un laitage pour l'apport de calcium, un fruit et un liquide.

HUMOUR : Un pitre pour le stress

Comment aider les employés à mieux résister au stress ? Des compagnies britanniques répondent : par le rire. La British Airways a embauché un pitre. Sa mission ? Divertir le personnel à tout moment de la journée à coup de plaisanteries. La banque Barclays vient de faire de même.... (Objectif prévention)

CHIRURGIE : Greffes réussies grâce aux sangsues

Les sangsues ont une sale réputation. Et pourtant, elles font des prouesses en microchirurgie. Lors d'une réimplantation de membre, le retour veineux se fait difficilement, ce qui entraîne des complications et peut compromettre la réussite d'une greffe. Mais, grâce aux sangsues, les réimplantations réussissent à 98 %. Ces petites bêtes, vendues 35 F pièce, sécrètent de l'hirudine, un anticoagulant dix fois plus puissant que n'importe quel produit chimique. Ainsi, quelques minutes leur suffisent pour aspirer les caillots de sang et rétablir la circulation. (Le Point)

MAISON : Les cafards

Les cafards sont plus dangereux morts que vivants. C'est du moins ce qu'affirme le très sérieux ministère américain de l'Agriculture. Selon ce ministère, les carcasses de ces insectes dégageraient en se desséchissant des protéines qui peuvent causer de sérieuses réactions allergiques (rhinites, irritation de la peau...) et même des états de choc. (60 Millions de consommateurs)

ENFANTS : Les cartables

Trop souvent, les enfants portent des cartables beaucoup trop lourds. Un élève de 6^{ème} peut ainsi porter quotidiennement jusqu'à... sept kilos. Soit 15 à 20 % de son poids. Combien d'adultes se rendent tous les jours au travail avec 15 kg sur le dos ou à bout de bras. Il est donc recommandé aux parents de veiller à ce qui se trouve dans les besaces de leurs petits écoliers. Il ne semble pas qu'on puisse imputer au poids des sacoches des déformations du dos, comme la scoliose. Mais il contribue à aggraver certaines hernies. Un conseil : plutôt qu'un cartable, choisissez de préférence un sac à dos, qui laisse les mains libres aux jeux. Celui-ci doit avoir des sangles larges pour ne pas scier les épaules. Il doit être renforcé dans le dos, afin que classeurs et livres ne blessent pas le dos de l'élève. Le cartable est un objet complètement inadapté à sa fonction, quand il le porte, l'enfant a une perception de l'espace faussée, il se heurte dans les encadrements de porte, il risque des chutes.

La commission sécurité,
P. LEGAY

“ Comme un leitmotiv revient dans les fiches, la question du "souvenir" désagréable laissé l'hiver dernier aux abords du 403. ”

La sécurité aux abords des écoles :

Les questions liées à ce sujet sont relatives à la circulation et aux stationnements, notamment des véhicules des parents d'élèves, dans le secteur du groupe scolaire de Courbeton.

Si l'on juge par ce qui se passe actuellement, force est de constater une pagaille inacceptable, il n'en est pas moins qu'un climat d'insécurité règne dans ce secteur. Comme un leitmotiv revient dans les fiches, la question du "souvenir" désagréable laissé l'hiver dernier aux abords du 403.

Afin d'enrayer des désagréments inévitables le seul vrai remède étant le civisme personnel, le respect de chacun pour autrui et la communauté. Les moyens d'intervention de la municipalité ne seraient que palliatifs, face à la dissuasion par la "peur du gendarme".

La commission sécurité,
P. LEGAY

E.S.L. Anim'

Depuis quelques mois déjà, l'E.S.L. Anim' organise différentes manifestations.

En ce début d'année scolaire, après réunions des membres de la section et afin de pouvoir satisfaire nos villageois, nous avons décidé d'élaborer un programme de rentrée, qui pour l'instant se tiendra jusqu'au mois de décembre.



Par exemple, une première à Saint-Germain-Laval, la fantastique «fête d'Halloween» (le 24 octobre 1998) où petits et grands pourront tout au long de l'après-midi et de la soirée, sonner chez leurs voisins pour avoir la possibilité de déguster de bonnes friandises !!!

Nous avons aussi l'intention de vous proposer notre loto annuel prévu le 21 novembre 1998, ainsi que le passage du Père-Noël qui lui se déroulera le 18 décembre 1998.

Cependant, nous projetons d'organiser d'autres animations pour l'année 1999 où nous encourageons les Saint-Germanoises et les Saint-Germanoises à y assister.

Bien entendu, à chaque événement, nous vous tiendrons informés par voie d'affichage.

En outre, si vous, adolescents et adultes, vous avez des envies ou des idées à nous proposer, nous vous inviterons et communiquerons les dates de nos prochaines réunions et peut-être, déciderez-vous de faire partie de la section...

A présent, tous les membres de la section Anim' espèrent que tout au long de l'année vous serez satisfaits de nos animations et vraisemblablement que vous y viendrez nombreux !

Les membres de la section Anim'

A.C.S.G. Groupe folklorique

Le groupe folklorique de Saint-Germain-Laval est toujours aussi enthousiaste pour animer les fêtes des villages environnants.

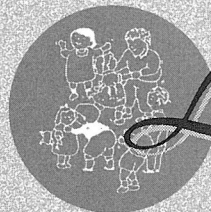
Les répétitions ont lieu chaque vendredi soir sous le préau de l'école de Courbeton à partir de 20h45.

Nous accueillons avec plaisir toute personne intéressée, jeune et moins jeune, douée ou pas.

Les danseurs

M.C. de Saint-Loup
Groupe folklorique
Rue de Vauluisant
SAINT-GERMAIN-LAVAL





Le centre de loisirs Nathalie



◀ Quand il fait chaud rien de tel que la piscine !



◀ Représentation théâtrale devant les parents

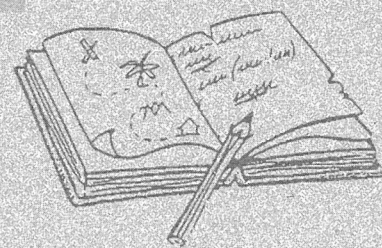


Les apprentis comédiens ▶



◀ Une journée à la ferme

Devant les remparts de Provins ▶



Annonce

Le centre de loisirs Nathalie recherche des animateurs et animatrices de plus de 18 ans, diplômés du BAFA, ou en cours de validation, pour assurer les mercredis de l'année ainsi que les vacances en périodes scolaires.



Sport, culture, loisirs...

karaté

- Association
E.S.L.
- Responsable
Mme Maloubier
Tél. : 01 64 32 72 56
- Lieu
Salle l'Orée de la Bassée
Salle de judo

Reprendra ses cours à partir du mardi 8 septembre à 18h.

Adultes - adolescents - débutants :
lundi de 18h à 19h

Gradés : lundi de 19h à 20h

Tous : jeudi de 19h à 20h

Cours spécifiques : jeudi de 20h à 20h45

Cours vétérans : samedi de 10h à 11h

Enfants : vendredi de 18h à 19h, mardi de 17h30 à 18h30

(tous grades - 3 cours différents)

judo

- Association
C.E.S.A.L.
- Responsable
M. Fontaine
Tél. : 01 64 32 80 87
- Lieu
Salle des fêtes de Courbeton

Mardi et vendredi de 17h30 à 21h30

tennis

- Association
E.S.L.
- Responsable
M. Benonnier
Tél. : 01 64 70 26 54
- Lieu
Stade de Pontville

Se renseigner auprès du professeur

jogging

- Association
A.C.S.G.
- Responsable
Mr Prince
Tél. : 01 60 96 37 07
- Lieu
Place Jean-Jaurès Gardeloup

Dimanche à 8h30

gymnastique enfants

- Association
A.C.S.G.
- Responsable
Mme Van Doorn
Tél. : 01 64 32 66 04
- Lieu
Salle des fêtes de Courbeton

Confirmés : lundi de 18h à 19h30

7/8 ans : mercredi de 11h à 12h

3/6 ans : mercredi de 16h à 17h

Débutantes 9/15 ans : mercredi de 17h à 18h

Confirmés au Dojo de Saint-Germain-

Laval : mercredi de 18h à 20h

gymnastique adultes

- Association
A.C.S.G.
- Responsable
M. Dupas
Tél. : 01 60 96 15 51
- Lieu
Salle des fêtes de Courbeton
Préau de l'école de Courbeton

Lundi de 20h30 à 21h30, jeudi de 20h30 à 21h30, mercredi et vendredi de 19h à 20h

tennis de table

- Association
A.C.S.G.
- Responsables
M. Vibert (jeunes)
Tél. : 01 64 32 72 02
M. Degrelle (adultes)
Tél. : 01 64 70 24 98
- Lieu
Préau de l'école de Courbeton (jeunes)
Salle de l'Orée de la Bassée (adultes)

Dimanche de 10h à 12h, mercredi de 17h à 19h, vendredi de 20h30 à 23h (adultes)

Championnats jeunes : samedi à 15h
Championnats adultes : mardi à 20h30

dessin - peinture

- Association
E.S.L.
- Responsables
Mme Dupas
Tél. : 01 60 96 15 51
Mme Maraval (prof)
Tél. : 01 64 32 17 00
- Lieu
Ecole d'Arts Plastiques
2, rue des pins : 01 64 22 58 43

Se renseigner auprès du professeur



Où ? quand ? comment ?

couture

- Association
E.S.L.
- Responsables
Mme Jacquin, Présidente
Tél. : 01 64 32 47 07
Mme Musy, animatrice
Tél. : 01 64 32 53 53
- Lieu
Rue des pins
Courbeton face salle des fêtes
 - Initiation - entraide - disponibilité
 - Matériel à votre disposition

Retrouvez l'ambiance et la bonne humeur d'antan, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et apprécier «l'art que la gente masculine nous envie».

Reprise des cours le 7 septembre 1998
Lundi de 13h30 à 18h - 18h à 22h,
mardi de 13h30 à 18h30, mercredi
de 18h à 22h30, jeudi de 13h30
à 18h30

3^{ème} âge

- Association
Club de l'Age d'Or
- Responsables
Mme Moreau
5, rue des Croix Blanches,
M. Vibert
Tél. : 01 64 32 72 02
- Lieu
Logement école du Petit Buisson

Un mercredi sur deux de 14h à 17h30

P.A.R.E.N.T.S

- Association
- Responsable
Mme Timbert
Tél. : 01 64 32 54 20
- Lieu
Salle du Rû de l'étang

Permanence le mardi et mercredi de
17h30 à 18h30 à partir du 29 septembre
1998

marche - randonnée

- Association
A.C.S.G.
- Responsable
Mme Boulanger
Tél. : 01 60 96 12 39

Une fois par mois

yoseikan Dakaïto Ryu

- Lieu
Saint-Germain-Laval

Reprendra ses cours à partir du
mercredi 9 septembre.
Les cours seront donnés les mercredis
pour les enfants de 19h à 20h
et à partir de 20h pour les adultes.

gymnastique

- Association
C.E.S.A.L.
- Responsable
Mme Blot
Tél. : 01 64 32 89 35
- Lieu
Salle des fêtes de Courbeton

Lundi de 9h à 10h - 14h à 15h,
jeudi de 14h à 15h

bibliothèque

- Association
A.C.S.G.
- Responsable
Mme Boulanger
Tél. : 01 60 96 12 39
- Lieu
Salle Jacques Prévert

Lundi de 16h30 à 17h30

pêche à la mouche

- Association
C.E.S.A.L.
- Responsable
M. Gagnadoux
Tél. : 01 64 31 54 26
- Lieu
Dans les deux étangs E.D.F.

Toute l'année

tir à l'arc

- Responsable
M. Maloubier
Tél. : 01 64 32 72 56 ou 06 11 08 93 79
- Lieu
Stade de Pontville

Reprendra ses cours à partir du
mardi 8 septembre.
Samedi de 13h30 à 15h30,

E.S.L. Foot Saint-Germain-Laval

Au terme de la saison 1997-1998 quelques chiffres

207 licenciés répartis dans 9 équipes allant de l'école de foot aux vétérans, dont l'équipe Réserve seniors championne de son groupe. A noter également, la très bonne performance des moins de 11 ans (2^{ème}) et des moins de 15 ans (3^{ème}), les autres équipes se maintenant dans leur division, mais visant plus haut pour cette saison.

Les inscriptions pour la prochaine saison se feront le mercredi après-midi au stade de Pontville (01 64 32 44 41).

Entraînements des seniors :

Mardi et jeudi (19h - 21h) :

responsables : M. ICHOUZA et M. ZUCCARO

Moins de 17 ans et 15 ans :

Mercredi et vendredi (19h - 20h30) :

responsables : M. VERNET et M. RIGNAULT

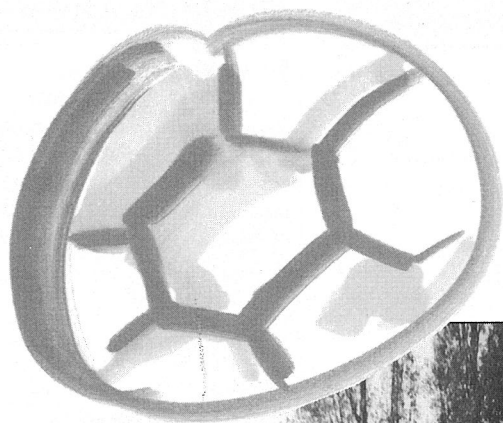
Moins de 13 ans : mercredi et vendredi (18h - 19h30), responsables M. LEMOINE et M. GITTON

Moins de 11 ans et école de foot :

Mercredi de 14h à 15h30 :

responsables : M. BOUMAZZA, M. ROTHE et M. GALY

Le club est à la recherche de joueurs vétérans (+ 35 ans), possédant une bonne mentalité. Les entraînements ont lieu le mercredi de 19h à 20h30. Toutes les bonnes volontés souhaitant aider ou donner un peu de leur temps au club seront les bienvenues.



Noces d'or...



Emouvante cérémonie pour la célébration des Noces d'or de Monsieur Georges GONSARD et de son épouse née Alberte GUERIN.

C'est en mairie d'Esman que fut célébrée 50 ans auparavant, pour le meilleur et pour le pire, l'union des époux.

Cinquante ans de vie commune. Cinquante ans de joie, de peines, de rires et d'une union chaleureuse, si heureuse qu'elle nous sert d'exemple à tous. Votre générosité et votre charisme sont les qualités que nous admirons en vous. Alors, quels souhaits pouvons-nous faire à votre intention ? Encore et encore plus de bonheur, encore et encore plus de merveilleuses années ensemble.

Permettez-nous de vous féliciter du fond du cœur.

R. GOIX

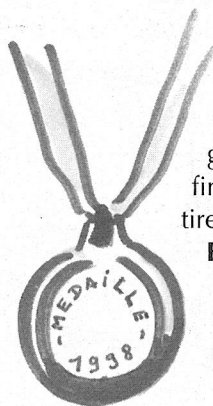
Double champion de France à l'honneur

David CAZENAVE-VERGEZ, est champion de France UFOLEP de tir.... Et même deux fois champion de France.... Il a obtenu en effet deux titres : Celui de tir à la carabine, avec un nouveau record (296 sur 300), et celui de pistolet.

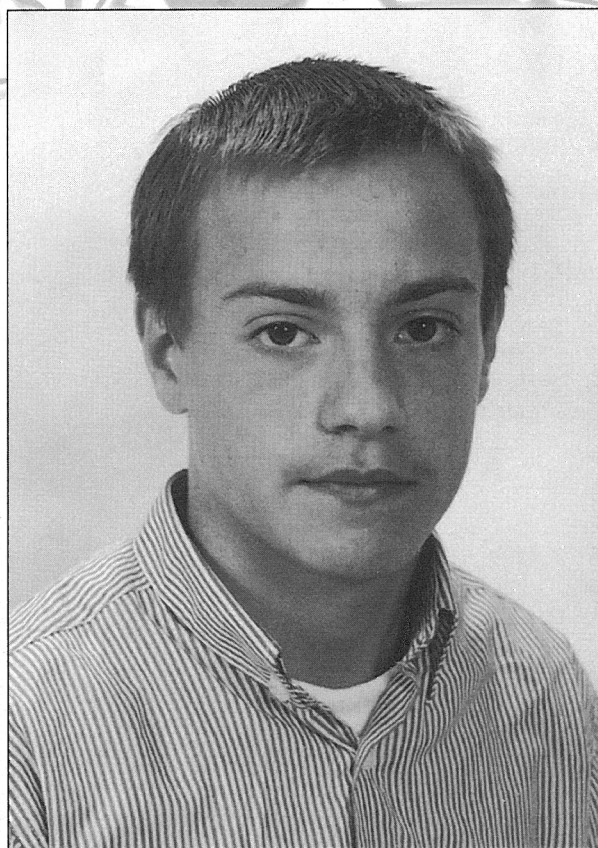
Après un parcours remarquable (championnat de France, championnat internationaux), surclassé en junior alors qu'il n'est que cadet, ses performances l'ont monté dans les compétitions de très haut niveau.

Elève de seconde au lycée Malraux, ses études n'affectent en rien l'idée de faire sa place au sein de l'équipe de France. La fédération envisage au prochain classement de fin d'année de l'afficher comme tireur de très haut niveau.

Félicitations à notre champion. Bravo David. Nous te souhaitons une brillante carrière dans ce sport.



P. LEGAY



Les rencontres de quartier

du 30 septembre au 31 décembre 1998

Allée des Lilas

mercredi 30 septembre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée des Tulipes

mercredi 7 octobre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée des Mimosas

mercredi 21 octobre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée des Pâquerettes

mercredi 26 octobre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Rue des Ecoles

Hameau du Petit Buisson

vendredi 30 octobre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée du Muguet

mercredi 4 novembre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée des Dahlias

mercredi 18 novembre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée des Roses

mercredi 25 novembre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Allée du Parc

mercredi 2 décembre

Mairie de Saint-Germain-Laval

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'art. L.121-10 du Code des Communes)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, le **lundi 19 octobre 1998** à 20h30.

Ordre du jour

- Budget supplémentaire 1998

- Commune
- Centre de loisirs
- M 49 (Assainissement)

- Affaires diverses

- Questions diverses

Salut Jean-Loup :

Personnage direct et efficace, assurant les fonctions de 1^{er} adjoint, Jean-Loup Franitch a libéré son poste en se donnant l'occasion de consolider sa situation professionnelle dans sa région d'origine. Fort connu et apprécié de tous, il a toujours fait preuve de réalisme et d'un esprit d'équipe remarquable tout en défendant avec conviction ses idées en s'impliquant dans la vie sociale et politique de la région.

Restant malgré tout présent au sein du conseil municipal en occupant plus le devant de la scène, adoptant une position d'observation, il restera néanmoins à l'écoute des problèmes en veillant aux destinées de la commune.

Nous lui souhaitons de grandes satisfactions dans son nouvel emploi.

P. LEGAY

Caisse Départementale d'Aide au Logement

La Caisse Départementale d'Aide au Logement de Seine et Marne, "C.A.D.A.L." créée et financée par le Conseil Général de Seine et Marne, propose des prêts complémentaires pour aider au financement de l'accession à la propriété, à la rénovation ou à l'extension d'une construction existante dont le demandeur est propriétaire.

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale du demandeur,
- Le demandeur doit résider ou exercer une activité en Seine et Marne, depuis au moins 2 ans ou être muté en Seine et Marne ou s'y installer pour sa retraite,
- Un prêt peut également être consenti aux personnes ne résidant pas en Seine et Marne et désirant acquérir une habitation de plus de 20 ans avec travaux de mise aux normes minimales d'habitabilité.
- Le demandeur ne doit pas être déjà propriétaire d'un bien immobilier (sauf bien en vente).
- Sont appliqués, le barème de ressources P.A.S. et un barème maximal d'opération établis selon la situation familiale du demandeur.

Montants des prêts :

Construction et acquisition : de 29 000 à 54 000 F (suivant la situation de famille). Exemple : 29 000 F pour une personne seule et 54 000 F pour un ménage avec 5 enfants.

Agrandissement : 30 % du coût total des travaux : prêts de 10 000 à 54 000 F.

Amélioration : sur devis supérieur à 20 000 F, 30 % du coût total des travaux : prêts suivant barème, de 8 000 à 29 000 F.

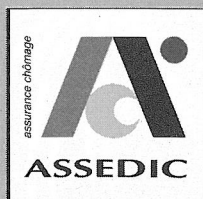
Taux d'intérêts :

2,50 %

Durée de remboursement :

3, 5, 7 ou 10 ans suivant la nature du projet et le quotient familial.

Pour en savoir plus : C.A.D.A.L. - Hôtel du Département
77010 MELUN cedex - 01.64.14.73.91



Assedic de Seine et Marne
Convention modifiée du
24 février 1984 - Association
déclarée conformément
à la loi du 1.07.1901
70, rue Pascal
Z.I. de Vaux-le-Pénil
77025 Melun Cedex
Tél. : 01 64 87 46 00
Fax : 01 64 87 46 01

Objet : information

L'Assedic de Seine et Marne s'est engagée dans un projet d'amélioration de l'accueil téléphonique. Les demandeurs d'emploi et les employeurs peuvent dorénavant nous joindre grâce à un numéro d'appel unique géré par un système très performant.

Demandeurs d'emplois : 0 802 377 377

Employeurs : 0 802 067 077

du lundi au vendredi, de 8h45 à 16h

(n° Indigo : 0,77 F / min.)

Le numéro d'appel du siège reste inchangé :

01 64 87 46 00.

Brèves

Recensement militaire

La loi n° 97 1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a défini de nouvelles modalités de recensement :

- l'âge de présentation en mairie est abaissée de 17 à 16 ans,
- les jeunes hommes nés en 1980 et 1981 sont recensés à l'âge de 17 ans par mesure dérogatoire,
- les jeunes gens nés en 1982, doivent être recensés avant l'âge de 17 ans.

En conséquence, les jeunes gens nés en juillet, août, septembre 1981 et juillet, août, septembre 1982, doivent se faire recenser en mairie avant fin octobre 1998 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

C.C.A.S. Permanence assistante sociale

Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 17h, en mairie. La prochaine aura lieu les 21 septembre et 19 octobre.

Direction de l'eau et de l'environnement

Résultat de l'analyse de l'eau effectuée le 30 juillet 1998

Absence d'odeur

Absence de couleur

Nitrates 40 (norme < 50)

Chlore libre < 0,1

Conclusion : eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysées.

La garderie pré et postscolaire de Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 09 02

6h30 - 19h30 sont les horaires d'ouverture pour la garderie, horaires inchangés. L'effectif s'agrandissant d'années en années, le bilan est donc très positif. Les tarifs déductibles des impôts, goûter compris pour un enfant de Saint-Germain-Laval est de 11 F de l'heure. Tarifs dégressifs ensuite.

Seule condition : l'enfant doit être écolier soit en maternelle, soit en primaire.

11h40 - 13h40 : cantine

Le repas est composé par une diététicienne (donc équilibré), livré chaque matin.

Les repas sont à payer d'avance pour le mois au service pour le prix de 22,50 F l'un, pour un enfant de la commune. Les enfants des autres communes voisines y sont aussi les bienvenus.

Pour les repas prévenir la veille avant 10 heures. Seule condition : être scolarisé aux Mûriers.

Pour plus de renseignements :

- Aux heures de garderie : 01 64 32 09 02
- En dehors : 01 64 32 10 89 ou 01 64 32 72 56

Remise de médailles le 1^{er} mai

Tradition respectée

Le vendredi n'a pas été un jour comme les autres à Saint-Germain-Laval, car il a permis à M. Franitch 1^{er} adjoint de célébrer sa dernière cérémonie officielle au sein du conseil municipal.

Comme il est de tradition en ce 1^{er} mai où le muguet et le travail sont à l'honneur, cette journée valut à plusieurs de nos concitoyens de recevoir, en récompense d'années de labeur, d'efforts consentis, de joies, de peines, mais aussi de fierté légitime ; des médailles d'argent, de vermeil et d'or.

Des fleurs furent offertes par la municipalité et un vin d'honneur clôtura la cérémonie.

Les diplômés

• Médaille d'argent 20 ans

Jean-François Borde, Auguste Caleiro, Bernadette Charpentier, Hervé Copin, Bruno Erdmanski, Pascale Ferhat, Pascal Fernex, Françoise Geny, Françoise Pauls, Fernand Sokal, Christine Comazzi, Philippe Gallardo, Philippe Milandre, Didier Soult, Philippe Patart.

• Médaille de vermeil 30 ans

Guy Beltrane, Jackie Mathiot, Mohamed Algid



Cheikh, Jurgen Czekanski, Bernard Esrinar, José Jaulino Tabosa, Annie Karl, Gérard Milot, Jacques Chardon, Jean-Pierre Wlodarczyk.

• Médaille d'or 38 ans de bons et loyaux services

Pierre Boulanger, Guy Testard, Léondino Panepucci.

*Le Maire-adjoint,
M.C. TOUSSAINT*

13 juillet, Fête Nationale

Près de 300 lampions ont été distribués aux enfants des divers hameaux de notre commune, et c'est accompagnée des parents, que toute cette colonne de lumière s'est rendue au stade de Pontville où attendaient déjà de nombreuses personnes.

Vous êtes au fil des années de plus en plus nombreux à venir assister au tir du feu d'artifice dont le thème, cette année était les grandes séries télévisées. Le bal populaire en plein air, la buvette, les sandwiches et les friandises ont permis de continuer la fête très tard dans la nuit.

*Le Maire-adjoint animation,
M.C. TOUSSAINT*



SI ÇA NE VOUS VA PLUS, ÇA NOUS VA !



SAMEDI 17 OCTOBRE 1998

Les sacs mis à votre disposition à cet effet, devront être déposés en Mairie avant le vendredi 16 octobre - 17h30.

Comme les autres années, nous vous remercions de votre collaboration et de votre générosité.



Association des Paralysés de France

FCPE école des Mûriers

Parents, si vous avez un enfant né en 1996 ou 1997, ceci vous intéresse.

Afin que nous puissions, en relation avec les enseignants et la municipalité, demander l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle, il est important que les parents de jeunes enfants se fassent connaître.

Ainsi, nous demandons aux parents qui souhaitent

que leur(s) enfant(s) soit scolarisé(s) dès l'âge de deux ans, de compléter le questionnaire ci-dessous et de le remettre en mairie dans les meilleurs délais. Nous vous remercions de votre collaboration qui nous permettra de connaître les besoins et de justifier notre demande auprès de l'inspection académique.

Les parents FCPE élus au conseil d'école



Questionnaire concernant les enfants nés en 1996 et 1997

Nom - Prénom (père et mère) :

Adresse : N° Rue

Prénom de l'enfant (<i>des enfants</i>)	Date(s) de naissance

Je souhaite la scolarisation de mon (*mes*) enfant(s) à l'âge de deux ans.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

LES LIVRES

C'EST BON POUR LES BÉBÉS

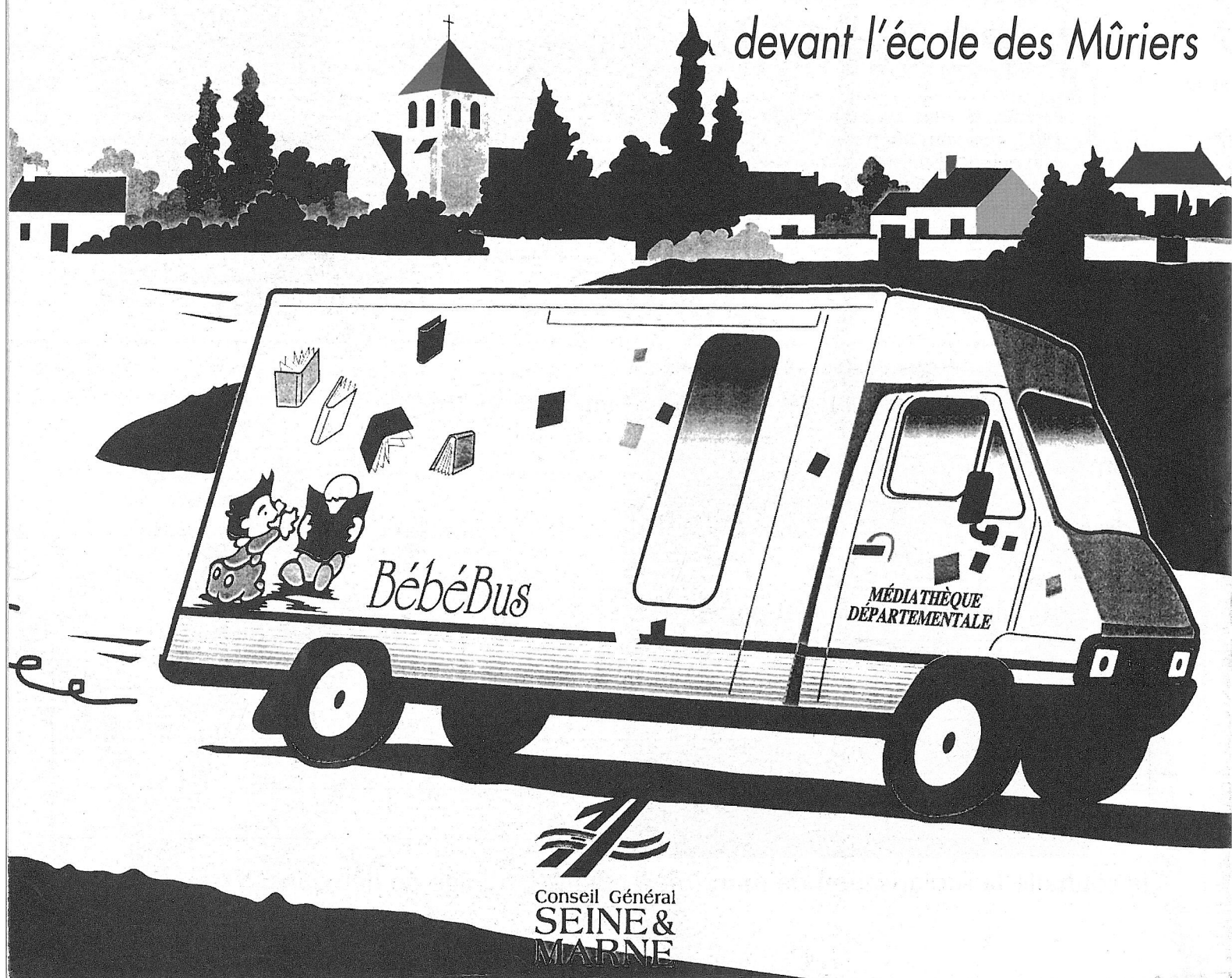
Prêt gratuit dans le bébéBus

Saint-Germain-
Laval

De 10h30 à 11h30

Les vendredis 9 octobre et 11 décembre

devant l'école des Mûriers



Conseil Général
**SEINE &
MARNE**